

vième, intitulée *A mon esprit*, est un des chefs-d'œuvre de Boileau. Elle est tout ensemble un modèle et une apologie de la satire littéraire. Jamais le poète n'a été mieux inspiré ; il se justifie admirablement, et il attache au front de ses ennemis un ridicule ineffaçable.

Critique. — Les *Satires* de Boileau sont écrites dans un genre tout nouveau. Evitant la licence où s'étaient jetés Rénier et tous ses devanciers, il ne songea qu'à faire la guerre au mauvais goût. On a reproché à ces satires d'être trop frivoles dans leur objet, mais il est certain qu'elles ont eu le glorieux privilège de fixer le goût. Au mérite de faire juger sainement les écrivains et de réduire à leur juste valeur les réputations usurpées et surfaites, Boileau joignit celui de donner, le premier, le modèle d'un excellent style et d'une période poétique parfaitement cadencée.

4^o **L'Art poétique.** — Après avoir créé, en quelque sorte la langue de la poésie et produit des modèles en plusieurs genres, Boileau avait acquis le droit d'être le législateur du Parnasse. Il fit l'*Art poétique*, poème didactique en quatre chants.

Analyse. — L'*Art poétique* comprend tous les préceptes de composition littéraire consacrés par l'expérience et légitimés par la raison. Le premier chant est consacré aux préceptes généraux de l'art d'écrire et aux conseils qui doivent guider le poète. Le second donne la définition des genres secondai-